



Charte Club

Le Club s'engage à :

- Développer la socialisation et l'esprit d'équipe, inculquer aux enfants et aux jeunes les comportements respectueux d'autrui.
- Promouvoir les valeurs de fair-play et fixer des règles de conduites dans les compétitions : Respect des adversaires, des officiels, etc....
- Bannir toutes formes de violences verbale, physique et tricherie.
- Faire accepter la défaite et la victoire avec modestie.
- Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB.
- Mettre à disposition le matériel nécessaire.
- Assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement ou prévenir de l'absence.
- Dialoguer avec les familles, transmettre les informations, prévenir en cas de match annulé ou reporté.
- Associer les parents à la vie du club.
- Proposer un entraînement d'essai à chaque nouveau venu.
- L'entraîneur est le seul compétent pour décider des joueurs convoqués en match, il se tient à disposition des familles pour répondre à toutes leurs questions

Le joueur s'engage à :

- A remplir les formulaires d'inscription et remplir ses conditions financières à la suite de son entraînement d'essai.
- Respecter en paroles et en actes partenaires, adversaires, arbitres, entraîneurs, dirigeants ainsi que toute personne du club.
- Être Fair-play.

Tout manquement entraînera une sanction prononcée par le comité directeur et pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club. Plus particulièrement, **toute action qui entraînerait une pénalité financière pour le club (comme les fautes techniques ou disqualifiantes, une dégradation délibérée d'installation du matériel,...) fera l'objet d'un remboursement des frais à l'association, sous une forme convenue avec le club (paiement ou actions d'intérêt collectif, si le licencié est mineur les frais de cette sanction reviennent aux parents / responsables légaux).**

En cas d'exclusion aucun remboursement ne sera effectué.

A être respectueux lors des matchs, que ce soit sur le terrain ou sur le banc.

Écouter son entraîneur en silence et être poli.

Être à l'heure et participer de manière assidue aux entraînements et matchs durant la saison

Prévenir l'entraîneur en cas d'absence ou de retard

Respecter la propreté du gymnase, ramasser ses papiers et sa bouteille d'eau (y compris à l'extérieur).

Participer à la vie du club, en étant présent à la table de marque ou au chrono quand le planning le permet, en venant soutenir les autres équipes, en prenant part aux manifestations et réunions organisées par le club.

Laver les shorts et maillots d'équipes à tour de rôle.

Avoir une tenue, des chaussures adaptées, une bouteille d'eau ou une gourde ainsi qu'une chasuble à chaque entraînement ou match.

Les parents s'engagent à :

A remplir les formulaires d'inscriptions et remplir ses conditions financières à la suite de l'entraînement d'essai de son enfant.

Informé le club si l'enfant ne participe pas aux compétitions.

S'assurer de la présence de l'entraîneur en accompagnant leur enfant jusqu'à l'entrée de l'aire de jeu (porte intérieure du gymnase). Ne pas laisser un enfant seul devant le gymnase avant l'ouverture de celui-ci, ni dans le gymnase si l'entraîneur n'est pas arrivé.

La récupération se fait dans les mêmes conditions ou en respectant le protocole de la communauté de commune qui sera transmis par le club.

Si un enfant est autorisé à faire les trajets seul les parents devront l'indiquer sur le formulaire d'inscription.

Respecter les horaires de début et de fin d'entraînements, prévenir des retards et absences.

Laisser l'entraîneur coacher sans se « mêler » de ses décisions.
Assister et encourager, tout en restant fair-play et en respectant les règles.

Tout manquement entraînera une exclusion immédiate du gymnase.

Respecter les différents protocoles mis en place par le gouvernement, et respecter les membres des clubs (à domicile ou à l'extérieur) qui font appliquer ce protocole.

S'entendre avec les autres parents et en informer l'entraîneur pour accompagner les enfants, préparer les goûters à domicile pour les 2 équipes et aider si besoin pour la table et le chrono.

Accompagner à tour de rôle lors des déplacements en matchs qui se font en voiture

Laver les tenues d'équipes à tour de rôle, et ramener la tenue propre et complète si elle se trouve chez vous.

Veiller à ce que le joueur respecte les engagements.

Apporter sa contribution à la vie du club en participant aux manifestations proposées et aux différentes réunions.

Communiquer avec les dirigeants en utilisant les groupes Whatsapp (dans le cas contraire venir chercher les informations soi-même auprès des entraîneurs)

Le club peut :

Pour qu'une équipe soit engagée en compétition, il est nécessaire que le club dispose d'un entraîneur disponible à lui attribuer.

A défaut, il sera fait appel aux parents pour que l'un d'entre eux prenne en charge bénévolement l'accompagnement de l'équipe pour les matchs, l'entraîneur salarié du club assurant les entraînements.

Il en est de même dans le cas d'une catégorie d'âge avec une trop grande affluence d'enfants.

Pour l'excédent d'enfants non retenus par l'entraîneur de la catégorie, il pourra être fait appel aux parents pour que l'un d'eux prenne en charge bénévolement l'accompagnement d'une deuxième équipe pour les matchs (l'entraîneur salarié du club assurant les entraînements)

Proposer un planning en début de saison pour l'organisation des déplacements et du lavage des maillots.

Sanctionner toute incivilité que ce soit au sein du gymnase, en match à l'extérieur ou sur les différents groupes de communication (Whatsapp, facebook...)